

Édito



Depuis quelques mois, on parle beaucoup de la fusion de notre Communauté de Communes avec celle de Pornic. Où en est-on précisément ? Quels sont les enjeux ? Pourquoi ?

Le principe de la fusion a été adopté par le conseil communautaire le 13 juin dernier. La naissance de la nouvelle intercommunalité, prévue au 1^{er} janvier

2017, aura pour nom "Pornic Agglo Pays de Retz." Les 14 conseils municipaux ont tous délibéré et entériné cette fusion. L'État impose le regroupement des petites collectivités et des plus importantes à plus ou moins longue échéance. Nous pouvions attendre mais nous avons choisi de prendre le train en marche, car en tant qu'élus locaux, nous devons maintenir le service public, maîtriser les coûts et surtout avoir une vision à long terme.

Port-Saint-Père est la porte d'entrée du Pays de Retz, un point de passage obligé de l'axe Nantes-Pornic, une sorte de "trait d'union" entre la ville et la mer. Adhérer à cette nouvelle structure nous permettra d'être plus forts sur ce nouveau territoire pour faire face aux enjeux de demain. Nous ne pouvons pas rester isolés au risque d'être avalés. Nous ferons partie des instances dirigeantes et aurons ainsi notre avenir et notre destin entre nos mains. A l'heure des métropoles, la construction de ce nouveau territoire de 53 000 habitants sera un atout. Évidemment, il y aura des ajustements à faire pour harmoniser les différents taux d'imposition, mais nous y serons attentifs. Seuls, nous aurions dû les augmenter considérablement pour faire face à la baisse des dotations de l'État.

Le rapprochement de nos communautés de communes va aussi permettre d'améliorer la qualité de l'offre de nos services, la mise en commun de nos compétences et leur mutualisation qui sont l'aboutissement d'une réflexion partagée. Nous serons également force de proposition pour des solutions créatives dans l'intérêt général.

Je garde en tête depuis le début, mon leitmotiv : "Ensemble, le bon sens en mouvement : j'y ajoute de Port-Saint-Père à Préfailles et de Vue aux Moutiers-en-Retz".

Très bel été à tous.

*Gaëtan Léauté
Maire de Port-Saint-Père*



Sommaire

VIE COMMUNALE p.3

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES p.7

VIE ASSOCIATIVE p.8

VIE SCOLAIRE p.16

VIE LOCALE p.17

INFOS PRATIQUES p.20

LIBRE EXPRESSION p.22

AGENDA p.23

Mairie
13, rue de Pornic - 44710 PORT-SAINT-PÈRE
Tél. : 02 40 31 50 13 - Fax : 02 40 04 86 64
Email : mairie@port-saint-pere.fr
Site internet : www.mairie-port-saint-pere.fr

Directeur de la publication :
Gaëtan Léauté, Maire.
Responsable de la Communication :
Philippe Hidrot.
Commission Communication : Karine Biraud,
Joëlle Bertrand, Isabelle Jourdain Averty,
Marie-Line Bondu, Germaine Jaunet,
Daniel Buhot-Launay, Frédéric Quillaud,
Philippe Rozec, Sylvie Viret.
Réalisation : Optima Et Co.
Imprimé sur papier recyclé.

